

Image not found or type unknown



Auto-entrepreneur et liquidation sarl

Par **fanfan1700**, le **15/12/2015 à 13:59**

Bonjour,
Je suis actuellement associée à 50% dans une SARL qui est en liquidation judiciaire simple depuis quelques jours.
J'aimerais savoir si je peux m'inscrire en tant qu'auto-entrepreneur pour reprendre une activité tout de suite ?
On m'a déjà proposé du travail mais sous cette forme, je dois répondre vite....
Merci de votre réponse !